AVIS EN AUTOSAISINE N° 2023-02

DU CSRPN OCCITANIE RELATIF

AU PROGRAMME « SENTINELLES DU CLIMAT »

Vu l'avis du rapporteur du GT Connaissance du CSRPN;

Vu les débats au sein du groupe de travail connaissance le 21 novembre 2022 ;

De façon générale, on peut s'interroger sur la pertinence d'un programme sur 5 ans destiné à évaluer les effets du changement climatique sur la biodiversité de la région. La période apparaît en effet très (trop) courte pour répondre efficacement à la question, sauf à intégrer ce programme dans des suivis inscrits dans la durée déjà en cours. Une durée trop courte présente le risque qu'un ou des facteurs confondants conduisent à de fausses conclusions. Pour cela, il conviendrait de mieux comprendre comment le programme s'articule avec les programmes existants dans la région (Observatoire des saisons, OPCC, RENECOFOR, ORCHAMP, Observatoire des Galliformes de Montagne, etc.).

Le choix des espèces ne semble pas toujours adapté à la problématique abordée, du fait par exemple de leur durée de vie supérieure au programme (marmotte, couleuvre de Montpellier...), de leur histoire évolutive (Hêtre, Couleuvres verte et jaune et Montpellier...) ou de leur complexité (végétation méditerranéenne). Les arguments développés (espèces sensibles au climat) ne sont pas suffisamment développés pour juger de leur pertinence ;

Une analyse de la bibliographie régionale et supra nationale semble un préalable à tout nouveau programme sur ce thème, déjà très étudié à l'échelle européenne et méditerranéenne, de même que la mise en place d'un conseil scientifique associé à la réflexion sur les protocoles (robustesse statistique, adéquation avec les questions posées). La mise en place de phases tests des protocoles est également un incontournable pour éprouver leur robustesse aux différentes échelles : probabilité de détection des espèces, paramètres populationnels, structures et compositions des communautés...

Les champs disciplinaires du programme couvrent presque tous les champs de l'écologie et des sciences naturelles. Ils requièrent des compétences très étendues qui semblent difficiles à mobiliser par une association de protection de la nature.

En conclusion, le programme « sentinelles du climat » ne peut pas être évalué en l'état par le CSRPN. Il demanderait à être considérablement allégé et soumis à une expertise scientifique approfondie, reprenant chacun des sous-programmes proposés.

Toulouse, le 2 février 2023 La présidente du CSRPN Occitanie

Magali Gerino

Rapport sur le programme Sentinelles du Climat

Contexte

Lors de la réunion du GT connaissance du 21 novembre 2022, le programme « sentinelles du climat » a été présenté par l'association NEO.

La note rédigée à l'attention du CSRPN accompagnant la présentation sollicite un avis du CSRPN sous la formulation suivante :

« Afin de financer la deuxième phase des Sentinelles du Climat, la Région souhaiterait l'avis du CSRPN sur son dimensionnement. En effet, la quantité importante de sites à suivre n'est pas sans conséquence sur le budget du programme. La présentation qui sera faite en groupe de travail le 21 novembre prochain s'attachera à présenter les choix scientifiques et stratégiques réalisés pour déployer ce programme d'envergure : choix des espèces indicatrices, protocoles de suivi, critères de sélection des sites suivis, nombre de sites suivis par indicateur et fréquence des suivis. Nous souhaitons solliciter le CSRPN par rapport à la question suivante :

Quel est votre avis sur le dimensionnement du projet? / Comment dimensionner au plus juste les suivis et le réseau de sites à travers l'Occitanie pour obtenir de bons résultats tout en restant dans un programme à la taille raisonnable ?

- Pertinence des indicateurs pour l'Occitanie
- Nombre de sites par espèces et leur répartition
- Protocoles
- Fréquence de visite des sites »

Contenu du projet

Le programme « sentinelles du climat » s'inspire du programme portant le même titre mis en place en région Nouvelle-Aquitaine. Il reprend ses principes généraux en faisant le choix d'autres espèces et d'autres milieux propres à la région Occitanie.

Ce programme comprend 2 phases : une phase I couvrant la période 2021-2023 et une phase 2 couvrant la période 2024-2025. La phase I a été mise à profit pour mettre en place le programme : définition des objectifs, des espèces et des milieux retenus, réunions de concertation, recherche de partenaires. La phase 2 prévoit de formaliser la mise en œuvre du programme.

La phase 2 s'appui sur 7 protocoles validés : papillons des pelouses sèches, marmotte, lézard vivipare, lézard des Pyrénées, hêtraies, tourbières, pelouses sèches et sur 4 protocoles en test : orthoptères, oiseaux d'altitude, couleuvre de Montpellier et végétation méditerranéenne.

Il envisage de suivre 120 à 150 sites répartis sur la région Occitanie, sur une période de 5 ans.

Des partenariats sont prévus avec l'Observatoire des saisons (Tela Botanica), l'Observatoire Pyrénéen du changement climatique (OPCC), avec le programme Life Natur'Adapt, avec le laboratoire SETE de Moulis, Le CBN Midi-Pyrénées, et avec plusieurs associations régionales.

Projet d'avis

La lecture des documents déposés sur OSMOSE et les discussions en séance amènent les réponses suivantes aux questions posées en fin de présentation :

- Dimensionnement du projet? Celui-ci apparaît très ambitieux, à la fois en nombre de programmes spécifiques (11 programmes), en nombre de sites retenus (120 à 150) et en diversité des compétences qui sont requises pour le mettre en œuvre;
- Comment dimensionner au plus juste les suivis et le réseau de sites à travers l'Occitanie pour obtenir de bons résultats tout en restant dans un programme à la taille raisonnable ? la réponse à cette question n'est pas possible à ce stade. Elle requiert d'approfondir chacun de 11 programmes, d'évaluer la pertinence des questions posées, protocoles, de sa faisabilité ;
- Pertinence des indicateurs pour l'Occitanie? Les indicateurs retenus sont extrêmement diversifiés et il est difficile d'en dégager une ligne claire. Si certains semblent pouvoir répondre assez rapidement au changement climatique (papillons des pelouses sèches, oiseaux d'altitude), d'autres semblent peu pertinents : marmotte, couleuvre de Montpellier par exemple
- **protocoles de suivi ?** les protocoles de suivi ne sont pas disponibles dans les documents présentés en séance ou déposés sur OSMOSE. Il n'est donc pas possible de se prononcer sur leur pertinence et leur robustesse scientifique ;
- **critères de sélection des sites suivis ?** les documents présentés en séance ou déposés sur OSMOSE ne permettent pas de répondre à cette question ;
- **fréquence des suivis ?** les documents présentés en séance ou déposés sur OSMOSE ne permettent pas de répondre à cette question.

Le 13 décembre 2022,

Le rapporteur du GT Connaissance